

TRAVAUX DIRIGÉS (TD)

Dossier 4 : *De la politique d'austérité au mouvement populaire du Hirak (Période 2015-2019)*

Source : MOUHOUD El Mouhoub (2020) : « *L'économie politique du soulèvement algérien : Quelles perspectives pour la transition économique ?* ». *Mouvements*, n° 102(2), pp. 157-165.

<https://doi.org/10.3917/mouv.102.0157>

PRÉSENTATION DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

La ressource principale de ce quatrième dossier est un article de **El Mouhoub MOUHOUD**, Professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine – PSL (France) et actuellement Président de cette prestigieuse université, paru en 2020 dans la revue *Mouvements* (Ed. La Découverte) sous le titre « *L'économie politique du soulèvement algérien : Quelles perspectives pour la transition économique ?* ». L'article explore, sous l'angle de l'économie politique, les **raisons objective ayant conduit au soulèvement populaire du 22 février 2019**.

CONSIGNES DE L'EXERCICE

- 1) Imprimer, lire et annoter** le dossier documentaire en mettant en œuvre la **stratégie de lecture active** décrite dans la **Fiche méthode 1**.
- 2) Répondre sur un brouillon** aux questions de compréhension ci-dessous.

QUESTIONS DE CADRAGE

SEMAINES 6 → **EXPOSÉ 6**

- 1) Quelle est, selon l'auteur, la nature spécifique du **régime de croissance algérien** à partir des années 2000 ?
- 2) Quel est, toujours selon l'auteur, l'origine de ce « *sentier de croissance non inclusive et peu diversifiée* » (p. 161) ?

SEMAINES 7 → **EXPOSÉ 7**

- 1) Pour l'auteur, c'est « *les malaises de l'État rentier* » (p. 162) qui se trouvent aux sources du **soulèvement populaire du Hirak**. Résumez brièvement les propos de l'auteur sur la question.
- 2) Rappelez les **principales mesures mises en œuvre depuis 2015** par les gouvernements de l'époque pour gérer les effets de la crise financière ? Comment l'auteur explique la **tendance à la « procrastination »** dans la mise en œuvre des réformes structurelles depuis 2015 et surtout cet « *aveuglement face aux risques de soulèvement [populaire]* » (p. 163) ?
- 3) L'auteur arrive enfin à la conclusion qu'une « *véritable transition politique* » constitue un préalable absolu à « *une réelle transition économique* » (p. 164). Résumez brièvement les propos de l'auteur sur ce **lien qu'il établit entre transition politique et transition économique**.

L'économie politique du soulèvement algérien : quelles perspectives pour la transition économique ?

Cet article propose une analyse en termes d'économie politique du Hirk algérien. Les symptômes clés du régime de croissance sont d'abord rappelés : prépondérance des hydrocarbures, désindustrialisation accélérée, faible taux de participation de la force de travail, corruption et relations de connivence entre certaines entreprises et le pouvoir politique, vulnérabilité aux chocs externes... Une analyse des opinions algériennes révèle les signes avant-coureurs d'une rupture dès 2016 auxquels le clan au pouvoir est resté insensible. Enfin, les scénarios de transition économique ne peuvent échapper à une analyse des liens étroits qu'entretiennent transition politique et transition économique.

**PAR EL MOUHOUB
MOUHOUD ***

● Introduction

Le soulèvement algérien de 2019 s'inscrit dans un double processus, à la fois historique et régional. Historique, car il est lié à une succession de révoltes depuis la grande rupture de 1988 : le Hirk est inédit par sa force, sa durée et ses fondements, davantage politiques (changer de régime) que sociaux. Régional, parce qu'il s'inscrit également dans la demande de démocratie et de changements politiques majeurs ouverte par lesdits « printemps arabes » des années 2010.

Pour comprendre la profondeur de ce soulèvement, il faut revenir aux sources du régime de croissance économique qui a prévalu et prévaut encore en Algérie, en particulier depuis le retour de la « paix civile » à la fin des années 1990 et le règne du clan Bouteflika dans la politique comme dans les affaires économiques. En effet, même si les revendications portées par le mouvement sont de nature politique, réclamant un changement radical des institutions, la nature du régime de croissance –

* Professeur
d'économie à
l'université Paris-
Dauphine PSL.

qu'on peut qualifier d'État rentier, qui ne laisse que peu de places aux jeunes et ne leur permet pas de se projeter dans l'avenir – constitue le fondement majeur de la succession historique des différents soulèvements ayant conduit au Hirak de 2019. En outre, les maux de ce régime de croissance, l'économie algérienne les partage avec beaucoup d'autres pays de la région Moyen-Orient/Afrique du Nord (MOAN). Peut-il être réformé de l'intérieur sans que la transition politique, celle d'un changement de régime politique et constitutionnel, ne voit le jour ?

L'objet de cet article est d'abord d'explicitier la nature spécifique et régionale du régime de croissance économique algérien, pour analyser ensuite l'aveuglement du régime politique représenté au plus haut niveau par le clan Bouteflika. Pourquoi celui-ci fut-il incapable d'anticiper le risque de rupture politique en tentant d'imposer le cinquième mandat ? Enfin, une discussion peut s'ouvrir sur l'avenir de la transition économique en relation avec la transition politique souhaitée par les Algérien-nes qui continuaient à manifester et à se mobiliser à l'aube de la deuxième année du Hirak.

● La nature du régime de croissance algérien, une économie hyperconcentrée et désindustrialisée

Si, du point de vue de sa diversification, le système économique algérien peut sembler encaimé, cela ne peut se réduire à une simple fatalité ou à une malédiction liée à la disponibilité des ressources naturelles, qui conduirait nécessairement l'économie vers la désindustrialisation et le sous-emploi dans une économie de redistribution de la rente. Comme celles des autres États pétroliers à revenus moyens (Irak, Iran, Soudan, Syrie, Yémen), l'économie algérienne peut être considérée comme le maillon faible des économies de la région MOAN. La raison tient à ce que, comparée aux États pétroliers à revenus hauts et faible popula-

tion (Golfe), l'Algérie, qui dispose certes d'une rente gazière et pétrolière, doit compter avec une population nombreuse et jeune – d'où un niveau de rente par habitant-e plus de dix fois plus faible que celui des premiers. Cette rente a, en outre, été forte-

ment réduite depuis le contre-choc pétrolier de 2014. Les économies pétrolières à revenus moyens sont aussi plus fragiles que les pays qui ont peu de ressources naturelles mais disposent d'une population jeune et nombreuse (Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie, territoires palestiniens occupés) et sont donc davantage incités à développer des activités d'exportations manufacturières et de services.

L'économie algérienne peut être caractérisée comme un régime d'État rentier, qui se définit par trois caractéristiques clés : le secteur rentier (hydrocarbures ici) est dominant dans l'économie, les revenus de la rente proviennent de l'extérieur du pays, les richesses engendrées par le

L'économie algérienne peut être considérée comme le maillon faible des économies de la région MOAN.

secteur de rente sont concentrées sur un faible nombre de personnes ou de ménages¹. La croissance économique peut être forte mais demeurer non inclusive. Cette caractérisation correspond bien à la situation algérienne : la croissance repose sur peu de secteurs et, en conséquence, le taux de participation formel de la force de travail demeure l'un des plus bas du monde (40 %).

Trois secteurs d'importance inégale dominent largement l'économie algérienne. Le secteur public des hydrocarbures mono-exportateur, qui contribue à plus d'un tiers du PIB, est la source de près des deux tiers des recettes budgétaires et de la quasi-totalité des recettes d'exportations en 2018. Ce secteur est pourvoyeur de liquidités, en particulier en période haussière des cours du pétrole. Il alimente, pour partie par le biais du système bancaire public, le deuxième secteur clé de l'économie : le secteur importateur hypertrophié de biens de consommation et de biens intermédiaires. Il s'agit surtout d'un secteur de négoce international avec une faible activité de transformation (dans l'agroalimentaire) et de montage (électrique, électronique, textile, automobile).

Bien que la part des importations dans le PIB ait chuté par rapport à la période coloniale (67,5 % du PIB en 1961), durant laquelle l'Algérie pouvait se définir assez largement comme une économie improductive, les importations continuent à représenter en moyenne 30 % du PIB durant la période 1960-2016². Cette part s'est effondrée durant les périodes de crises économiques sévères (20 % au moment de la révolte de 1988) pour remonter à 25 % en 1995 et atteindre des records durant la période du boom pétrolier, à près de 35 % du PIB. Un tiers des importations est cependant composé de biens intermédiaires et de biens d'équipements destinés au marché local, volumes qui demeurent stables. La différence est flagrante avec les importations de biens destinés à la consommation finale des ménages, qui ont chuté pour s'ajuster aux fluctuations des revenus des hydrocarbures. Les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipements servent au secteur des hydrocarbures et aux secteurs domestiques agricole, manufacturier et des biens non échangeables (construction). Concernant les importations de biens de consommation, les produits alimentaires en représentent plus des deux tiers.

Ce secteur d'importation intègre une large partie des activités informelles, et le financement des importations se fait pour partie au taux de change informel et par le biais de transferts financiers informels, principalement avec la France. Les autorités ont laissé se développer le secteur informel dont le taux de change officieux est la colonne vertébrale : à côté d'un taux de change officiel administré (fixé par la Banque centrale et arrimé à un panier de devises comprenant surtout le dollar – instrument

1. Voir H. BEBLAWI, G. LUCIANI (dir.), *The Rentier State*, London, Croom Helm, 1987.

2. Données Banque mondiale.

La croissance repose sur peu de secteurs et, en conséquence, le taux de participation formel de la force de travail demeure l'un des plus bas du monde (40 %).

3. Au moment de l'arrestation par l'armée, en juin 2019, de chefs d'entreprises accusés de corruption, on a pu observer une appréciation du change informel, qui est passé de 230 DA à 200 DA pour un euro, car l'offre de DA avait baissé par rapport à la demande du fait de la baisse des transactions liées à ces entreprises.

4. Ce compte du Trésor public (en principe entre les mains du chef de l'État) auprès de la Banque centrale est supposé constituer un fond de lissage permettant de faire face aux retournements du prix du pétrole et d'assurer le partage de la rente avec les générations futures. Mais ce ne fut guère son rôle en Algérie, puisqu'il a été utilisé de manière pro-cyclique et non contra-cyclique et surtout de manière discrétionnaire et non démocratique comme c'est le cas à l'opposé en Norvège par exemple.

de paiement des hydrocarbures – et l'euro) et surtout surévalué, il existe un taux de change officieux dont la cotation se fait au jour le jour en fonction de l'intensité des transactions entre l'Algérie et sa diaspora, en France en particulier. En 2019, pour un euro = environ 120 DA au taux officiel, le taux officieux était moins évalué (1 euro = environ 220 DA). Si ce marché des changes informel est aussi étendu et « solide », c'est parce que les acteurs privés y ont également recours massivement³. Ce marché est intrinsèquement lié aux activités d'importation et au secteur des services, de la construction et des biens non échangeables en général. Enfin, les prêts bancaires à court ou moyen terme servent d'appui à l'activité d'importation. L'activité formelle et le secteur informel sont étroitement imbriqués.

Ce secteur d'importation alimente en transactions réelles (de biens de consommations finale ou intermédiaires) et financières un troisième secteur étroitement imbriqué au secteur informel : les services, le petit commerce, la construction et les biens non exportables en général.

La diversification du système productif, régulièrement annoncée de manière velléitaire par les gouvernements successifs, n'a jamais vu le jour. La situation s'est même de ce point de vue aggravée ces dernières années. On assiste bien à un recul du secteur de l'industrie manufacturière, au profit des secteurs des mines et carrières, des phosphates et du fer, et du BTP. L'économie n'a jamais su se diversifier, ce qui a fait reculer la part dans le PIB de l'industrie (4 % en 2018 contre 15 % en 1996) et de l'agriculture (7 % en 2018).

Ces trois secteurs de l'économie sont reliés financièrement mais ont peu d'interactions réelles. Le système des banques publiques tisse des liens financiers extrêmement étroits avec le secteur des hydrocarbures et la compagnie nationale d'hydrocarbures. Les six banques publiques sont réellement le cœur financier du système, à la fois en drainant leurs prêts vers le secteur public et en constituant le principal réceptacle des dépôts publics liés aux revenus des hydrocarbures.

La dépendance de l'économie algérienne aux exportations et aux recettes d'hydrocarbures, volatiles par nature, expose celle-ci à des périodes de surliquidité bancaire. En raison de l'insuffisance du marché financier de long terme, et en dépit de la mise en place du Fonds de régulation des recettes des hydrocarbures (FRR)⁴ au début des années 2000, les périodes de boom pétrolier se traduisent par un développement de la liquidité bancaire. Les entrées de devises et la hausse consécutive des réserves de change contribuent à limiter les investissements financiers à long terme et à empêcher le système bancaire de développer des financements à long terme. Symétriquement, lorsque les recettes diminuent, les contraintes de liquidité soumettent les banques à des difficultés de trésorerie. L'économie est ainsi largement exposée aux chocs externes. Une baisse des prix du pétrole et de la demande mondiale en hydrocarbures affecte directement ses revenus et l'économie réelle.

Au total, l'économie rentière algérienne engendre un afflux des revenus vers l'État, qui évince le secteur privé tout en favorisant les

subventions publiques et les embauches dans le secteur public. Cette volatilité des revenus est décourageante, surtout pour les porteur-ses de projets nouveaux. Au lieu d'une infrastructure de financement à long terme efficace et rationnelle, les subventions directes par l'État jouent un rôle prédominant, favorisant le clientélisme, le capitalisme de connivence et les projets moins efficaces. Reste alors la question de l'origine de ce sentier de croissance non inclusive et peu diversifiée.

● La rente des hydrocarbures n'est pas la seule coupable

L'existence d'une rente pétrolière n'est pas seule en cause. Car la rente n'est pas mauvaise en soi pour le développement : le problème est de la mobiliser vers des usages productifs pour induire un processus d'accumulation primitive⁵.

Il convient, certes, de questionner la longue histoire des héritages. La colonisation a ainsi laissé en héritage le modèle d'une stratégie d'industrialisation par l'État, inspirée par la planification à la française, dans un pays qui ne disposait pas des éléments de base nécessaires, comme l'existence d'un tissu suffisant de petites et moyennes entreprises, un niveau d'éducation élevé et, enfin, un système bancaire capable d'accompagner le financement de l'économie⁶. L'héritage colonial n'a pas favorisé l'émergence d'entreprises privées dans le domaine manufacturier, notamment en raison de la surmobilisation de la force de travail dans l'agriculture latifundiaire, en particulier dans la vigne. La nature du modèle colonial de mobilisation au travail (usage de la violence et de l'humiliation dans les grandes fermes agricoles sous la propriété des colons⁷) se transmettra également dans les années post-colonisation. La conséquence en est la très faible demande de la force de travail par le secteur étriqué des entreprises privées, la faiblesse de la formation et de la qualification de la main-d'œuvre et l'insuffisance de la productivité du travail inhibant le processus de développement manufacturier hors ressources naturelles.

Pourtant, des exemples étrangers, dans des circonstances similaires de colonisation de peuplement décourageant la confiance en soi, ont pu montrer la possibilité d'une bifurcation réussie vers des stratégies de diversification et de rattrapage technologique remarquables. À cet égard, Peter Evans, qui analyse l'histoire du développement asiatique en particulier, distingue deux types de bureaucratie : l'une technocratique et l'autre politique⁸. La bureaucratie « non politique » mais « technocratique », en mesure de renforcer la redevabilité et d'assurer la qualité des produits et le rattrapage technologique sur les marchés internationaux, est celle qui a caractérisé la constitution des élites dans les pays asiatiques, contribuant à la formation d'« États développementalistes ». À l'opposé, les élites politiques non technocratiques, caractéristiques des « États rentiers », sont davantage installées dans la redistribution de la rente que dans l'organisation de son accumulation.

En Algérie, un autre type d'héritage postindépendance est en jeu : celui de la période du contrôle étatique quasi total des moyens de production

5. M. H. KHAN, G. GIACAMAN, I. AMUNDSEN (dir.), *State Formation in Palestine. Viability and Governance During a Social Transformation*, Londres/New York, Routledge, 2004, p. 13-63.

6. Voir A. ZOUACHE, « Colonial Legacy and the Natural Resource Curse in Algeria », halshs-00917701, HAL, 2013 ; et E. M. MOUHOUD, « Political Economy of Arab revolutions. Analysis and prospects for North African countries », *Mondes en développement*, vol.158, n° 2, 2012, p. 35-50.

7. Cet aspect est lié à la spécificité de toute « colonie de peuplement » impliquant la violence contre les indigènes et la formation d'un rapport colonial de domination dans la forme de salariat agricole qui s'est imposée durant la colonisation (A. BOUCHÈNE, J.-P. PEYROULOU, O. TENGOUR et S. THÉNAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2012).

8. P. EVANS, *Embedded Autonomy. States and Industrial Transformation*, Princeton, Princeton University Press, 1995.

dans les secteurs manufacturier, hydrocarbures et agricole. S'ajoute ensuite le règne du clan Bouteflika, qui a consacré les privatisations et le capitalisme de copinage (*crony capitalism*), évinçant les entreprises qui ne sont pas dans la connivence et réduisant ainsi le périmètre du secteur productif formel. Les entreprises connectées au pouvoir furent organisées au sein du Forum des chefs d'entreprises. Plus généralement, des ramifications se sont tissées verticalement entre le clan Bouteflika et les groupes d'intérêts organisés autour de circuits d'allégeance ou de vassalité, laissant la majorité de la population écartée de ces réseaux. Les arrestations de chefs d'entreprises après le déferlement du hirak de février 2019, orchestrées (dans des situations judiciaires bien douteuses) par l'état-major de l'armée, ont révélé au grand jour les pratiques de copinage et de corruption en particulier à travers les mécanismes de surfacturation et de réservation des marchés publics. Le secteur de la construction en est l'exemple typique.

● Les malaises de l'État rentier aux sources des soulèvements

Ce régime de croissance favorise la marginalisation des jeunes diplômé-es désespéré-es, acculé-es au chômage de masse ou au déclassé-ment interne dans les secteurs de biens non échangeables ou encore à l'émigration « forcée ». Le taux d'expatriation des diplômé-es est anormalement élevé eu égard au revenu par tête de l'Algérie, comme dans les autres pays de la région MOAN d'ailleurs. Pourtant, des progrès impor-

tants dans le développement humain et l'éducation avaient été réalisés puisque l'Algérie, comme la plupart des pays de la région, avait enregistré la plus forte augmentation de l'indice de développement humain entre 1970 et 2010. Les dépenses totales de santé en pourcentage du PIB sont passées de 3 % en 1995 à 7,5 % au milieu des années 2010. Les

dépenses publiques d'éducation de l'enseignement supérieur ont doublé entre 2000 (1,2 %) et 2010 (2,5 %). Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur a connu une croissance annuelle de 10 % à 15 % dans les années 2000, et a augmenté de près de 12 points de pourcentage en passant de 31 % à 43 % entre 2011 et 2016, rattrapant ainsi la moyenne mondiale. Toutefois, en contrepartie, on observe une détérioration inquiétante de la qualité de l'éducation et un secteur public de santé en dégradation structurelle.

Les tensions sur le marché du travail risquent de s'aggraver et seront d'autant plus fortes que le taux de participation des femmes y est extrêmement faible (17 %). Il ne pourra rester longtemps à ce niveau en raison de leur surreprésentation parmi les diplômé-es de l'enseignement supérieur et des changements sociétaux dans les zones urbaines.

Les tensions sur le marché du travail risquent de s'aggraver et seront d'autant plus fortes que le taux de participation des femmes y est extrêmement faible.

● **Les réactions du gouvernement Bouteflika-Ouyahia :
procrastination dans les réformes et aveuglement
face aux risques de soulèvement**

Le tournant du prix du pétrole bas n'a pas modifié les données du pays. Les cours du pétrole sont en effet tombés de 100 dollars le baril en 2014 à 46 dollars le baril en 2016, occasionnant une perte de 1 000 milliards de dollars en termes de revenus pour les pays de l'OPEP.

En 2015, le gouvernement d'Abdelmalek Sellal avait exprimé des velléités de mettre en place des réformes structurelles et de modifier la relation clientéliste entre les entreprises et l'État. Mais, très vite, avec le retour au poste de Premier ministre d'Ahmed Ouyahia durant l'été 2017 (après l'éviction de M. Tebboune et celle de M. Sellal en moins de six mois), le pouvoir a tourné le dos aux réformes et s'est engagé dans une politique macro-économique aventurière. Face à l'érosion des réserves de change (de 200 milliards de dollars en 2014 à 90 milliards en 2016) et à

*2016 a été une année
d'effervescence et d'impatience de
la population : tous les ingrédients
économiques et sociaux latents
étaient présents ; les slogans des
jeunes, notamment dans les stades,
manifestaient leur impatience.*

l'épuisement du Fonds de régulation des recettes des hydrocarbures, les autorités ont mis en place les financements dits « non conventionnels » (la fameuse planche à billet) à hauteur de 35 % du PIB en deux ans. Les difficultés de mise en œuvre de l'emprunt national obligataire de 2016 et de la mobilisation des fonds en espèces thésaurisés par les entreprises et les ménages, associées à la volonté de ne pas recourir à l'emprunt extérieur, ont favorisé ce recours à la planche à billets autorisant le Trésor à se financer auprès de la Banque centrale en relâchant fortement les contraintes. L'absence de légitimité politique du pouvoir rendait inopérante toute initiative de financement de l'économie par les mécanismes d'incitation non autoritaire.

L'aveuglement du pouvoir et son incapacité à anticiper une rupture dont les signes étaient pourtant bien visibles s'expliquaient par une trop grande et hasardeuse confiance dans la situation qui avait suivi le contre-choc pétrolier de 2014, laquelle lui apparaissait bien meilleure que celle ayant suivi la première révolte de 1988. Cette dernière, conséquence du contre-choc pétrolier de 1986, s'est déclenchée dans une période d'endettement externe très élevée, accompagnée d'une baisse drastique des réserves de change. Par contraste, le retournement pétrolier de 2013 et la baisse des réserves de change se produisirent dans une situation économique beaucoup plus favorable : un taux d'endettement très faible (moins de 15 % du PIB, contre 90 % du PIB en 1988) ; et des réserves de change qui demeurèrent, malgré leur détérioration massive, à un niveau confortable. En outre, en 1986, la réduction du prix du pétrole intervenait dans une situation de transition d'un système de production étatique vers une

9. En 1988, les émeutes ont été le fait des jeunes des classes populaires des zones urbaines, les élites éduquées ne rejoignant le mouvement qu'après coup pour faire vivre les réformes et l'effervescence démocratique exceptionnelle de la période 1988-1991.

économie de marché, ce qui avait exacerbé les tensions sociales et les intérêts politiques dans les processus de privatisation de certaines entreprises publiques⁹. D'où un excès de confiance du clan Bouteflika le conduisant à imposer de manière totalement désinhibée et arrogante un cinquième mandat pour le président fantomatique.

La référence récurrente aux années 1990 dans la violence politique, hantise des Algérien-nes, constituait une autre source de confiance des dirigeants dans leur capacité à éviter toute révolte contre le cinquième mandat. Ce « capital sécurité », acquis de la présidence Bouteflika, garantissait aux yeux des autorités la préférence de la société civile pour la stabilité plutôt que pour le changement.

2016 a pourtant été une année d'effervescence et d'impatience de la population : tous les ingrédients économiques et sociaux latents étaient présents ; les slogans des jeunes, notamment dans les stades, manifestaient leur impatience. Et certaines enquêtes, comme celle de l'Arab Barometer, laissaient voir une perte dramatique de confiance dans le gouvernement, en même temps que se consolidait très significativement le sentiment de sécurité physique personnelle ou familiale : malgré l'acharnement du clan alors au pouvoir à jouer sur la peur des années 1990, ce « capital peur de l'insécurité » a volé en éclats.

● Une véritable transition politique pour une réelle transition économique

Le Hirak s'inscrit d'abord dans une histoire longue des soulèvements en Algérie : le pays avait déjà connu une rupture majeure en 1988 avec les émeutes de la jeunesse. Celles-ci avaient fissuré le régime et inauguré trois années d'ouverture démocratique inédite. Mais il y a eu également les révoltes de Kabylie de 2001, les tentatives de manifestations du « printemps arabes » étouffées par la police en 2011, les protestations du Sud de l'Algérie contre l'exploitation du gaz de schiste en 2016. Pour tenter

de prévenir les révoltes, dans les années 2000 de boom pétrolier, mais aussi tout particulièrement en 2011 lors des soulèvements en Tunisie et en Égypte, le pouvoir n'a cessé de subventionner la consommation (à hauteur d'environ 30 % du PIB).

En parallèle, les Algérien-nes ont suivi et observé avec soin les développements des printemps arabes dans les autres pays.

Les expériences voisines – Syrie,

Égypte, Libye – jouent en effet à la fois le rôle de repoussoir et d'exemple. La constituante tunisienne représente à ce titre un modèle inédit dans le monde arabe, qui a garanti à la fois la liberté de conscience, l'égalité homme-femme et le respect des religions. En outre, le spectre d'une

Reste alors la question politique de la distribution de la rente pétrolière (qui, rappelons-le, a chuté de moitié entre 2007 et 2016) entre l'armée, d'une part, et les autres secteurs de la société, d'autre part.

« menace islamiste » n'opère plus. Le « capital sécurité » dont croyaient jouir les autorités s'est évaporé.

Partant du constat que l'Algérie dispose encore, certes pour une période relativement courte, de réelles marges de manœuvre, une politique économique alternative devrait être proposée. Parmi les nombreux défis, celui de la diversification de l'économie et de l'emploi des jeunes nécessite de mettre en œuvre une nouvelle politique industrielle. Les relations de vassalité et de connivence entre l'État et les entreprises doivent changer radicalement. Se pose alors la question du risque de recomposition des relations de connivence entre de nouveaux protagonistes privés et le « nouveau » pouvoir politique tant que la question de la légitimité de la transition politique n'est pas tranchée.

Un autre défi central consiste à transférer la rente pétrolière et gazière à la population par des instruments universels non discrétionnaires, de manière à répondre au mieux à ses objectifs stratégiques. La création d'un fonds de stabilisation et d'un fond d'accumulation pour améliorer l'équité intergénérationnelle en est un. La réorientation d'une partie des recettes vers des entreprises productives grâce au secteur financier intérieur, ou sous la forme de mesures fiscales appropriées, la distribution des recettes visant à améliorer la création d'emploi dans le secteur privé formel, en sont d'autres. Reste alors la question politique de la distribution de la rente pétrolière (qui, rappelons-le, a chuté de moitié entre 2007 et 2016) entre l'armée, d'une part, et les autres secteurs de la société, d'autre part. La transition politique véritable apparaît bien comme un préalable à toute transition économique réussie. ●